

RCS : RODEZ
Code greffe : 1203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

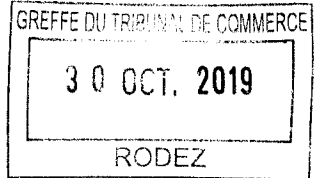
Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00176
Numéro SIREN : 438 693 707
Nom ou dénomination : 2AFT

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2019 sous le numéro de dépôt 11451

**VERONIQUE BRENGUES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7 PLACE DE LA CAPELLE
12100 MILLAU**



**commissaire
aux comptes**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SARL 2AFT

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL LARVERGNE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

*

SARL 2AFT

Capital 8 000 Euros
6 Bd La Romiguière
12000 RODEZ

RCS RODEZ 438 693 707

Madame,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision unanime en date du 14 Octobre 2019, et en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce,

nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante.

La société exerce une activité de holding.

L'activité ne présente pas de risque particulier. Le niveau de ses capitaux permanents est très satisfaisant par rapport au montant du fonds de roulement à financer, et il est stable.

La situation juridique ne présente pas de risque particulier. Nous n'avons pas identifié de passif latent susceptible de grever la continuité d'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Millau, le 27 octobre 2019

Véronique Brengues
Commissaire aux Comptes

